



Communiqué de presse

Les associations jouent un rôle important en tant qu'intermédiaires entre les citoyens et les pouvoirs publics. Elles ont un double devoir, le premier est celui d'écouter les citoyens : les interroger sur leurs contraintes, comprendre leurs besoins, et le second est de les communiquer aux pouvoirs publics par le biais d'un plaidoyer.

Le plaidoyer est un puissant outil de changement social, économique et politique, il est important que les acteurs sociaux, en particulier les acteurs de la communauté associative maîtrisent son processus et les compétences du plaidoyer afin d'atteindre les objectifs auxquels ils se sont engagés.

Dans ce cadre, et par son projet nommé **Eco-plaidoyer pour une ville durable**, l'association ECOLOGIA pour l'éducation à l'environnement souhaite contribuer à renforcer les capacités de vingt-cinq associations locales en matière d'élaboration et de mise en œuvre de leurs activités propres dans un plaidoyer pour la protection de l'environnement local.

Ce projet s'est concrétisé dans un partenariat avec le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France, qui finance chaque année plusieurs projets autour de la thématique Jeunesse et initiatives locales, afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

L'Eco-plaidoyer pour une ville durable a pour objet de présenter des définitions de concepts et des outils et illustrations pouvant éclairer les acteurs associatifs dans leurs campagnes de plaidoyer. Il est basé sur l'idée que les principes et méthodes du plaidoyer peuvent être facilement assimilés par les acteurs associatifs dans la mesure où ces derniers les pratiquent quotidiennement.

L'idée maîtresse de ce projet, qui se déroulera **du 11 Novembre 2023 au 15 Juin 2024**, sera alors d'offrir une méthodologie permettant d'organiser les activités dans un cadre cohérent et systématique, et d'élaborer d'une mallette à outils pédagogiques de formation et d'auto-formation des animateurs sur la question de l'éco-plaidoyer pour une ville durable, ainsi de présenter une pétition au conseil municipal pour déposer une candidature au Secrétariat International des Zones Humides afin de désigner la ville de Kenitra comme ville durable.

